

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 35

Artikel: Les Baptistes de Morges
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les Baptistes de Morges.

Plusieurs correspondances de Morges, signées « Argus », — pseudonyme illusoire, car on reconnaît l'auteur dès les premières lignes, — donnent, depuis quelque temps, de curieux détails sur une secte religieuse de la localité, dont les membres vont se faire administrer un nouveau baptême aux environs de Préverenges. Les hommes se groupent derrière un buisson, les femmes derrière un autre buisson et tous revêtent leur costume de bain. Alors le prêtre, habillé de noir, s'avance résolument dans le lac jusqu'à ce que l'eau lui arrive aux aisselles, puis attend les néophytes, qui viennent bientôt à lui afin de subir la triple immersion.

Les récalcitrants, ceux qui ne savent pas nager et qui éprouvent une certaine crainte en se mettant à l'eau, plongent grâce à une vigoureuse pression exercée sur la tête par la main du chef, grand gai-lard de 6 pieds 5 pouces. La haute stature de celui-ci présente pour quelques-uns des siens des inconvénients qu'une foi sincère peut seule faire accepter de bonne grâce. Lorsqu'un néophyte de petite taille s'approche de lui, il disparaît sous l'eau bien longtemps avant de l'atteindre; de là, des frayeurs et des cris qu'on pourrait facilement éviter en leur attachant sous les bras deux vessies bien gonflées, ce que font souvent les apprentis nageurs. Après tout, le mal n'est pas grand, le baptême n'en est que plus accompli.

Un accident assez comique s'est produit l'autre jour, qui n'a pas mal amusé les habitants de Morges. Une néophyte, douée d'un embonpoint exceptionnel, s'est trouvée tout à coup dans un singulier embarras. Après le baptême et au moment de changer de costume, elle ne put jamais parvenir à tirer sa chemise qui, rétrécie par l'humidité, adhérait à la peau avec une ténacité incroyable. Tous les efforts des coreligionnaires présentes, qui entouraient la pauvre femme, furent inutiles; elle dut rentrer à Morges avec sa chemise mouillée... sous des habits secs.

Ce n'est qu'au commencement du XVII^e siècle que furent fondées les premières communautés de baptistes. Originaires de l'Angleterre, ils ne tardèrent pas à se répandre dans l'Amérique du Nord, où leur nombre atteignait déjà, en 1842, le chiffre de six millions d'âmes.

Les baptistes ne furent connus en France qu'en 1840. Un certain Villard fut chargé par une société américaine d'y établir leurs croyances; mais la sévérité des règlements édictés par ce dernier, et qui excluaient quiconque violerait le repos du dimanche ou se marierait avec une personne n'appartenant pas à la communion, fit que la nouvelle secte ne prospéra pas. Les baptistes français sont aujourd'hui peu nombreux.

Comme les anabaptistes, les baptistes admettent la nullité du baptême des enfants et la nécessité du baptême des adultes. Ils s'appuient sur ce que saint Jean ne baptisait que les grandes personnes, et comme il les baptisait dans les eaux du Jourdain, ils soutiennent, qu'à son exemple, il faut pratiquer le baptême par *immersion*, ce qu'ils font en plongeant par trois fois le corps entier dans les eaux d'une rivière ou, comme cela se pratique généralement, au moins en France, dans une *baignoire*.

La cérémonie du baptême se célèbre ordinairement à Pâques ou à quelque autre grande fête religieuse; elle est précédée d'un examen subi par chaque *candidat*, et après lequel les membres de l'Eglise, en ayant délibéré, proclament presque toujours l'admission. Le nouveau baptiste contracte, par le fait seul de son baptême, le devoir rigoureux de ne communier qu'avec des protestants de son Eglise. Pour ceux qui, avant d'entrer dans la secte, auraient déjà été baptisés par un prêtre catholique ou un ministre protestant, un baptême ne suffit pas; ils sont baptisés deux fois.

Un des membres de la Société nationale d'acclimatation de France, vient de rapporter, du fond de la Barbarie, le seul échantillon de *rat à trompe* qu'on ait vu en Europe jusqu'à présent.

Au sujet de ce petit animal, qui est destiné au jardin d'acclimatation de Paris, on rappelle cette plaisante histoire qui amusa beaucoup dans le temps :

« Un zouave, pour utiliser les loisirs que le gouvernement lui faisait en Afrique, s'amusait à pratiquer des expériences de rhinoplastie *in anima vili*. C'est ainsi qu'il greffait sur le museau d'un rat la queue dudit rongeur, appendice duquel, au bout de quelques jours, il paraissait avoir été gratifié par dame nature en personne.